

# Présentation du Certificat d'Etudes Politiques

## Enseignement à distance

### OBJECTIFS



- Acquérir les fondements académiques des trois premières années du Bachelor de Sciences Po Grenoble, les méthodes de travail en sciences humaines et sociales ainsi que les techniques de rédaction
- Obtenir une formation certifiante sans interrompre son activité professionnelle (*formation à distance que vous suivez à votre rythme*).
- Constituer un complément de formation pour les étudiants d'une autre discipline
- Anticiper une poursuite d'études en renforçant vos chances d'intégrer soit une spécialité de diplôme de Sciences Po Grenoble (*concours d'entrée en 4<sup>ème</sup> année sous réserve de détenir une licence ou de déposer un dossier VAPP*) soit en 1<sup>er</sup> cycle – concours d'entrée en 1<sup>er</sup> année.

### ORGANISATION



- La formation se déroule sur une année universitaire (*de septembre à juin*). Elle propose dix modules d'enseignement en ligne de 24h réparties sur deux semestres (*dont la rédaction d'un mémoire*).
- Les étudiants seront évalués sur la base du contrôle continu tout au long de l'année : environ un devoir à rendre chaque semaine. Un grand oral se tiendra en mai dans les locaux de Sciences Po Grenoble afin de clôturer la formation.
- La pédagogie repose sur des supports de cours numériques ou sur des livres. Les matériaux pédagogiques et autres ressources à disposition sont accessibles depuis un site intranet propre à la formation (*hébergé sur la plateforme e-learning Chamilo*).

# RECRUTEMENT



## ▪ Pour candidater au CEP EAD

Le recrutement s'effectue en deux temps :

1. Réalisation d'une candidature en ligne sur le site de Sciences Po Grenoble
2. Examen du dossier par les responsables pédagogiques

## **Ouverture du recrutement**

Session 1 : du 22 mars 2018 à 17h00 au 22 mai 2018

**Aucune inscription ne sera enregistrée passé ce délai**

Session 2 : du 26 juin 2018 à 17h00 au 22 août 2018

**Aucune inscription ne sera enregistrée passé ce délai**

## Conditions d'admission :

- Le niveau minimum requis pour intégrer la formation est le baccalauréat.
- Il est fortement conseillé de disposer d'un ordinateur avec une connexion internet.
- Cette formation est ouverte à la formation initiale et à la formation continue.

## Tarifs (après validation au Conseil d'Administration de mai 2018) :

- Etudiant en formation continue avec une prise en charge : 3500€
- Etudiant en formation continue non pris en charge : 2100€
- Etudiant en formation initiale : 2100€

## Pour obtenir des renseignements complémentaires :

- **Responsable pédagogique** Yann Echinard, Maître de conférences, Sciences économiques, IEP de Grenoble  
Tel : 04.76.82.61.26 // [yann.echinard@sciencespo-grenoble.fr](mailto:yann.echinard@sciencespo-grenoble.fr)
- **Référentes administratives et techniques**  
Stéphanie Argoud – Wipawarn Thata Gestionnaires de l'enseignement à distance (EAD) [contact-certificats-ead@sciencespo-grenoble.fr](mailto:contact-certificats-ead@sciencespo-grenoble.fr)
- **Chargée de la formation continue** Elise Chagot – Service formation continue  
[elise.chagot@sciencespo-grenoble.fr](mailto:elise.chagot@sciencespo-grenoble.fr)

# PROGRAMME

Attention : le programme est donné à titre indicatif et peut être sujet à des modifications.

## Semestre 1 : De septembre à décembre

### ► Sociologie

Ce cours a pour objectif d'initier à la sociologie. Il s'agit à la fois de vous familiariser à la spécificité du raisonnement sociologique en montrant comment la discipline associe travail empirique et analyse théorique et de permettre l'acquisition, à partir de cette démarche, de repères concernant les grands enjeux sociaux contemporains. Les principales méthodes et théories qui permettent de penser le social seront présentées au travers de l'étude d'objets centraux de la discipline (par exemple la famille, la culture, la ville).

### ► Droit - « institutions constitutionnelles et administratives »

Le cours analyse dans une première partie les notions principales du droit public : sont ainsi étudiés les concepts de constitution, de séparation des pouvoirs et de hiérarchie des normes. Une place spécifique est accordée au droit positif français et notamment aux juges du système français.

La seconde partie du cours traite de la place particulière qu'occupe le droit de l'Union européenne au sein du système français : seront notamment étudiés la valeur des normes de l'UE et le rôle des juges français et de la Cour de justice de l'Union européenne.

La troisième partie du cours traite des principales institutions administratives françaises et leurs caractéristiques (pouvoirs, limites, contours) : seront ainsi analysés le Président de République, le gouvernement et le Parlement ainsi que l'ensemble du système juridictionnel français.

### ► Conférences de méthode en Sciences sociales

Ce séminaire à distance **sur 2 semestres** vise avant tout à aider les étudiants à entreprendre ce qui constitue pour la majeure partie d'entre eux leur premier travail de recherche. Il s'agit de proposer une réflexion autour de la démarche de recherche et d'offrir aux étudiants les outils épistémologiques et méthodologiques pour leur permettre de développer individuellement une telle démarche. L'enseignement est dispensé via l'invitation à un certain nombre de lectures portant sur la démarche de recherche. Au-delà des lectures, ce qui est proposé via le séminaire, c'est un suivi individuel et personnalisé des étudiants (*suivi mensuel*). Ce suivi permet à l'étudiant de construire la problématique de son mémoire dans toutes ces composantes (*réflexions sur les concepts, rédaction d'hypothèses, choix d'un « terrain » et d'une approche méthodologique*).

## ► Anglais

Cet enseignement à distance **sur 2 semestres** est conçu pour aider les étudiants à acquérir et maîtriser un outil essentiel pour la compréhension des textes et travaux de sciences sociales, et pour l'expression et la communication scientifique. Cet enseignement à distance est structuré pour aider les étudiants à développer et perfectionner leurs compétences orales et écrites en anglais.

### Prérequis

Il n'y a pas de prérequis en anglais pour cette formation. J'essayerai de vous accompagner tous, quel que soit votre niveau initial, à réaliser votre potentiel. Afin de rappeler les bases des niveaux B1-B2, il y aura un travail régulier de grammaire à effectuer en plus des autres travaux.

## ► Politique Economique

La politique économique est communément définie comme étant, l'ensemble des décisions prises par les pouvoirs publics ayant pour objectif d'orienter l'activité économique d'un pays donné, par exemple de modifier la production, la consommation et la répartition des biens... Dès les premiers pas, une notion de nature juridique et politique apparaît, les pouvoirs publics. La politique économique ne peut donc exister sans eux. Ces pouvoirs publics doivent prendre des décisions pour définir, conduire une politique économique, et qui dit prise de décision dit arbitrage. Politique économique et économie politique sont donc intimement liées et ceci depuis l'origine de la réflexion économique. En effet, l'on peut dater la "naissance" de l'économiste vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et dès cette période leur fonction principale était de conseiller le Prince. Ils avaient pour but de chercher les moyens permettant au souverain de s'enrichir et, à travers lui, la nation (Jean Bodin, Thomas Gresham ou encore Antoine de Montchrestien)... Longtemps confinée à une politique de maintien de la concurrence pure et parfaite (le monde classique ou libérale ne légitimait l'interventionnisme public que par l'exercice des pouvoirs régaliens : monnaie, justice, défense), la politique économique a reçu ses lettres de noblesse avec la révolution keynésienne. Cette révolution a en effet montré que l'économie de marché ne tendait pas de manière spontanée vers des équilibres satisfaisants. Avec John Maynard Keynes et sa Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie (1936) la politique de stabilisation conjoncturelle est née et le budget public joue désormais un rôle central dans la recherche de l'équilibre macroéconomique.

Outre cette révolution keynésienne et de manière plus profonde un fort développement de l'interventionnisme public, un changement marquant s'est réalisé durant les soixante-dix dernières années est l'internationalisation croissante des économies. Cette ouverture va rendre plus complexe la conduite des politiques économiques. Cette ouverture plonge les économies nationales dans un environnement davantage incertain, davantage concurrentiel, les oblige à maîtriser de nouvelles contraintes (la fameuse contrainte externe), les confronte à de nouvelles perturbations (monétaire, financière et industrielle). Une politique économique conduite au sein d'une économie nationale fermée est très différente d'une politique réalisée au sein d'une économie ouverte.

## ► Introduction à la vie politique

Par son titre même, « Introduction », cet enseignement indique sans ambiguïté son objectif : ouvrir son public à une série de faits et d'analyses concernant la vie politique française et l'inviter à poursuivre ultérieurement ce travail en s'appuyant sur d'autres enseignements, travaux et lectures. Il ne saurait être question ici, en effet, de donner un tableau complet non seulement des événements, acteurs et thèmes traversant ou ayant traversé l'actualité politique de notre pays, mais aussi toutes les clés de compréhension, de toutes les explications que la science et la sociologie politique en particulier ont pu en proposer.

De son côté, l'approche en termes de vie politique indique la caractéristique principale de ce cours consistant à présenter d'abord des faits et des événements, pour tendre ainsi à la maîtrise de repères historiques précis. Mais cette dimension factuelle ne circonscrit pas son propos. Il a aussi pour ambition de confronter ces faits aux analyses que la science politique en propose. Ce faisant, il espère permettre à ses lecteurs de se tenir à distance des lectures les plus courantes de l'activité politique, des représentations trop peu discutées circulant à son propos, ainsi que des fausses évidences qui nourrissent son commentaire quotidien.

Ce cours sera limité au cadre national. Son projet rendrait impossible une approche comparée des faits politiques dans différents cadres nationaux. Cela étant, sur de nombreux points, la vie politique en France se déroule dans des conditions communes à d'autres démocraties, les phénomènes observés ici s'observent également ailleurs et, par conséquent, la connaissance de la vie politique en France donne aussi une intelligence des conditions de fonctionnement de la vie politique dans d'autres pays, voire à d'autres niveaux – local ou supranational.

## Semestre 2 : de janvier à mai

### ► Le droit international public

Ce cours a pour objectif d'appréhender les mécanismes de fonctionnement du droit international public et son lien inextricable avec la politique internationale. Le droit international public est, par définition, le droit qui régit les rapports entre Etats. Cependant, ces derniers n'ont cessé, depuis la naissance de l'Etat moderne, de brandir le principe de souveraineté face à toute tentative de création d'un pouvoir international supra-étatique apte à sanctionner ces entités souveraines que sont les Etats. Dès lors, le droit international serait-il un droit virtuel ? Aujourd'hui, le droit international public est plus fragilisé que jamais et certains internationalistes en viennent même à douter de sa réelle existence à tel point qu'il est souvent perçu comme le « fils illégitime » de la politique internationale et du jeu de puissance interétatique. En effet, le droit international et les relations internationales sont de plus en plus considérés par les spécialistes de ces deux domaines comme les deux faces d'une seule pièce. Ce cours visera, d'une part, à analyser les forces, les faiblesses et surtout l'efficacité de cette branche du droit à travers ses origines, ses sources, ses juridictions, ses liens avec le droit interne et la réalité de sa mise en œuvre. D'autre part, ce cours portera une attention particulière sur les implications concrètes, juridiques et surtout politiques à la fois au niveau interne et international, du caractère purement « consensuel » des normes juridiques internationales, en s'appuyant principalement sur la jurisprudence internationale qui, malheureusement, n'a cessé de montrer ses limites.

### ► **Gestion des ressources financières**

Tout professionnel étant un jour ou l'autre confronté à la lecture des documents comptables l'objectif de ce cours est de permettre l'acquisition des principaux concepts afin de pouvoir lire, comprendre et utiliser ces informations comme support de réflexion et de décision. Il s'agit donc d'une analyse des principaux principes qui sont le fondement de toute construction comptable. Pour cela ces différents concepts sont définis et explicités dans une acception financière et économique et pas uniquement comptable.

### ► **Histoire des relations internationales depuis 1919**

La maîtrise de l'histoire des relations internationales au XX<sup>e</sup> siècle semble une évidence pour comprendre le contexte de la création et du fonctionnement des grandes organisations internationales. Après une introduction aux concepts de l'histoire des relations internationales du XX<sup>e</sup> siècle, l'approche des événements majeurs concernant les relations internationales au XX<sup>e</sup> siècle, parfois mal connus ou oubliés, abordera un certain nombre de thèmes toujours d'actualité, mis en perspective sur la longue durée. Chaque unité de cours (polycopié) sera complétée par des documents de diverses natures, disponibles sur le site d'accompagnement du cours. Le travail doit être régulier. Outre les lectures, il comprend deux devoirs et un test final.

### ► **Mémoire**

Le travail qui vous sera demandé sera une initiation à la recherche, vous permettant d'acquérir les méthodes de rédaction d'un mémoire et/ou d'un rapport de recherche. Une méthodologie d'aide à la rédaction sera mise en ligne sur la plateforme de cours. Pour réaliser ce travail, Monsieur Echinard (*responsable de la formation à distance*) désignera un enseignant de Sciences Po Grenoble pour vous accompagner.